



Sanssac L'Église

Coyac - Driaudes - Eyssac - Farreyrolles - Les Vignes - Le Zouave - Lonnac - Mézeyrac - Vourzac



www.sanssacleglise.fr



Ambulances ROCHE
 5 bd Gambetta 43 Le Puy-en-Velay



04 71 09 04 70

L'Atelier des Fleurs
 Fleuriste & Déco

7, rue de l'aviation
 43320 CHASSUZAC

www.latelier-des-fleurs.com
 magasin.atf@latelier-des-fleurs.com

04 71 03 85 41

Au petit Marché
 BAR - TABAC - JOURNAUX

M. Mickaël Soares de Carvalho
 5, rue centrale
 43320 SANSSAC-L'ÉGLISE
 Tél. 04 71 02 86 32

FDJ
 LOTO
 LA POSTE RELAIS
 services public post

BARBALAT
 S.A.R.L.

Maçonnerie
 Terrassement
 Charpente

Contact :
 Champ rond
 43320 SANSSAC-L'ÉGLISE
 Tél. 04 71 08 63 57
 sarlbarbalat@orange.fr

QUALIBAT

Traiteur Dance
 33 Fbg Saint-Jean - Le Puy-en-Velay 04 71 09 13 90
 Boucherie - Charcuterie - Traiteur - Restaurateur
 traiteurdance@gmail.com

Restaurant le Mirage
 Aérodrome de Loudes 04 71 01 46 31



Best-Service

DELABRE Pascal
 COVAC - 43320 SANSSAC-L'ÉGLISE
 06 86 96 23 17
 04 71 02 66 66
 Mail : pascal.delabre4@wanadoo.fr

PLOMBERIE
 CHAUFFAGE
 SANITAIRE
 SALLE DE BAINS CLÉ EN MAIN
 VMC
 ZINGUERIE
 MAINTENANCE / ENTRETIEN

Menuiserie Industrielle du Velay

M.I.V. LAGARDE

Fabrique de panneaux
 Menuiseries diverses
 Industrie funéraire

Z.I. Le Martouret
 43320 Sanssac-l'Église
 Tél. 04 71 08 60 65 - 04 71 08 60 51
 Fax 04 71 08 03 87
 miv.lagarde@wanadoo.fr

LA BUREAUTIQUE
 Photocopie Service

29, faubourg Saint-Jean
 43000 Le Puy-en-Velay
 04 71 09 33 98

Rachel La Bureautique
 la.bureautiquecopie@orange.fr

Lundi : 9h-12h/14h-18h
 Mardi au jeudi : 8h30-12h/14h-18h
 Vendredi : 8h30-12h/14h-18h

- Copie NB/Couleur
- Reliure spirale, fer, à chaud
- Affiches, Tracts
- Rapport de stage
- Scan, Mail
- Impression clé USB, mail...
- Plastification jusqu'au A2
- Tampons
- Frappe de documents
- Carte de remerciement décès

Bulletin municipal de SANSSAC-L'ÉGLISE

Édité par la mairie - Tél. 04 71 08 64 43

Rédaction, photos, diffusion : mairie de Sanssac-l'Église - **Chargé de la communication** : Florence Felgines

Comité de rédaction : Joseph Boyer, Emmanuelle Chacornac, Marie-Claude Delmas, Claudine Durand, Florence Felgines, Corinne Giraud, Gérard Mazoyer, Rodolphe Méthon

Conception, compo, impression : Design Création - 6, bd Joffre - 43000 Le Puy-en-Velay - Tél. 04 71 02 80 57

Dépôt légal à parution

L'éditeur décline toute responsabilité pouvant résulter des erreurs ou omissions qui, malgré les soins apportés à la rédaction, auraient pu se produire.

Sommaire

LA MAIRIE

Mot du maire	3
État-civil	4
Conseils municipaux	4
Budget primitif 2023	5

LA VIE MUNICIPALE

Inauguration de l'église rénovée	6
iDE'EAU	6
CCAS	7
Commémoration du 8 mai 1945	8

LES TRAVAUX

Travaux de saisons	8
--------------------------	---

L'ÉCOLE

L'année scolaire	9
------------------------	---

LES ASSOCIATIONS

Volcanot's	9
Yoga	9
Comité des fêtes	10
ACSE	10
Les Amis de Farreyrolles	10
ASCCL	11
Buena Onda	12
Fil du Vourzac	14
Le renouveau de Coyac	15
Red Buell Racing	16
Qi-Harmonie 43	17

L'OPPOSITION

Page de l'opposition	18
----------------------------	----

LA PAROLE EST À VOUS

Un petit mot de nos Ukrainiens	19
Hommage à Véronique TENDILLE	19
Rubrique ouverte	19

LES INFOS PRATIQUES

Vie pratique	20
Écobuage	21
Le moustique tigre	22
Appel aux futurs annonceurs	22
L'ambrosie	23

Mot du maire

Le précédent numéro de notre bulletin express était essentiellement consacré à nos investissements. Et les investissements, c'est le futur. Mais il y a aussi le présent. Et le présent, c'est la vie. La vie de notre commune.

Ce bulletin, dans sa version complète éditée deux fois par an, est consacré à cette vie de la commune, de ses citoyens, de son école, de ses associations. Vous trouverez pour cela les informations traditionnelles sur les naissances et, hélas, les décès, sur la cérémonie commémorative du 8 mai, l'inauguration de l'église, sur la vie de l'école, sur le travail de notre équipe municipale, sur nos délibérations, sur la vie - riche de propositions - de notre CCAS, en particulier en direction des personnes âgées et des familles.

Nous avons quelques conseils à relayer auprès de vous à propos des désagréments de l'été tels que l'ambrosie et le moustique tigre. Mais rien sur le tigre lui-même, heureusement.

Mais nous sommes contraints d'évoquer aussi ce qui entrave notre vie quotidienne. Les incivilités qui ternissent notre vie et qui coûtent cher à la commune : soyons attentifs à ce qui nous est précieux comme la prunelle de nos yeux, et que l'on appelle l'intérêt général.

Nous voulons aussi, comme nous vous l'avions proposé et comme nous souhaitons le développer, donner la parole à ceux d'entre vous qui veulent témoigner, s'exprimer sur cette vie « *made in Sanssac* ». Audrey évoque ainsi Véronique, notre ancienne infirmière. La famille ukrainienne nous dira un mot sur l'accueil qu'elle a reçu.

J'espère que chacun/chacune trouvera de quoi « faire son miel » dans cette diversité.

Et n'oublions pas de remercier nos annonceurs qui permettent ainsi de se faire mieux connaître et de publier ce bulletin modeste et passionnant.

J.-Y. BÉRAUD

☑ État civil

NAISSANCES

- Tëssa, Jeanne, Marie MASSE, 2 juin, Coyac



DÉCÈS



- Bernadette BADON née Girard, 18 janvier, Sanssac
- Roger BADIOU, 26 janvier, Yourzac
- Pierre COFFY, 2 avril, Sanssac
- Henri, Marc, Antoine, Benoît, Pierre LAURENT, 20 avril, Les Vignes de la Bernarde
- Georges, Régis GÉRENTON, 29 avril, Sanssac
- Henri, Régis BAUZAC, 28 mai, Sanssac
- Régis, Gabriel, Victor PRADIER, 2 juin, Sanssac

Sous réserve des informations communiquées à la mairie au 5 juin 2023.

☑ Délibérations du conseil municipal

L'intégralité des délibérations peut être consultée en mairie ou sur le site internet de la mairie à l'adresse suivante : <https://sanssacleglise.fr>

SÉANCE DU 27 JANVIER 2023

2023-001 : Adoption du procès-verbal de la séance du 9 décembre 2022.

2023-002 : Enfouissement Telecom au Zouave Les Adrets RD 590.

2023-003 : Charte de gouvernance de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay.

2023-004 : Demande de DETR pour les travaux d'aménagement, d'attractivité, d'embellissement du centre bourg de Farreyrolles.

SÉANCE DU 24 FÉVRIER 2023

2023-005 : Avenant 1 101 au marché de travaux pour la construction de la mairie du lot 3 « maçonnerie » entreprise Arnaud BTP.

2023-006 : Approbation du compte gestion 2022.

2023-007 : Charte de gouvernance de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay.

2023-008 : Affectation du résultat 2022.

2023-009 : Adoption des nouveaux tarifs de l'entente intercommunale à compter du 1^{er} janvier 2023.

2023-010 : Modifications des temps de travail pour trois agents travaillant à l'école Michel-Pignol.

Délibérations du conseil municipal (suite)

SÉANCE DU 31 MARS 2023

- 2023-011 : Adoption du procès-verbal des décisions du 27 janvier 2023.
- 2023-012 : Adoption du procès-verbal des décisions du 24 février 2023.
- 2023-013 : Participation de la commune à l'école de la Calandreta Velava Pèire-Cardenal.
- 2023-014 : Temps de travail et organisation du temps de travail au 1^{er} janvier 2023.
- 2023-015 : Adhésion à l'Association nationale des élus de montagne.

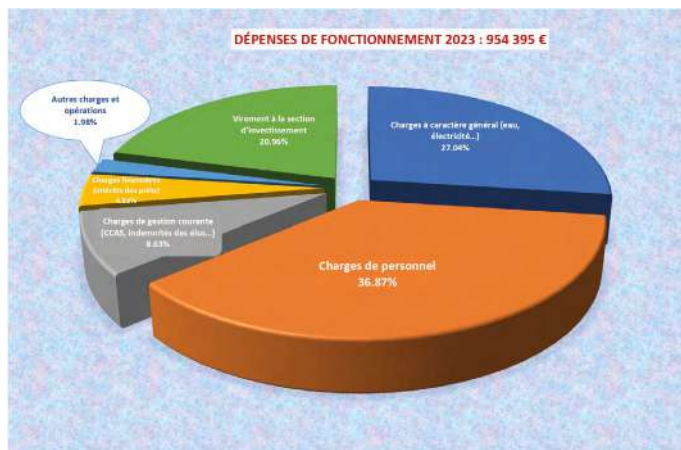
SÉANCE DU 14 AVRIL 2023

- 2023-016 : Adoption du procès-verbal des décisions du 31 mars 2023.
- 2023-017 : Taux des taxes d'imposition 2023.
- 2023-018 : Subventions 2023 aux associations.
- 2023-019 : Subvention exceptionnelle à l'APE.
- 2023-020 : Caractéristiques des dépenses du compte 6232 « fêtes et cérémonies ».
- 2023-021 : Budget primitif 2023 de la commune.
- 2023-022 : Fongibilité des crédits.
- 2023-023 : Renouvellement des membres des commissions communales de contrôle des listes électorales.

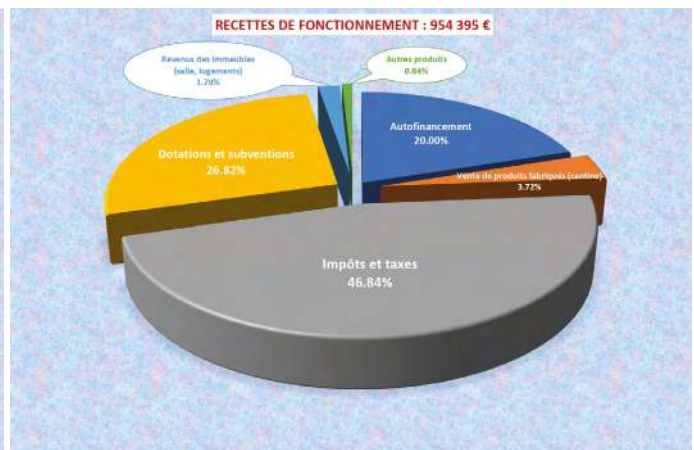
Budget primitif 2023

SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses : 954 395 €



Recettes : 954 395 €

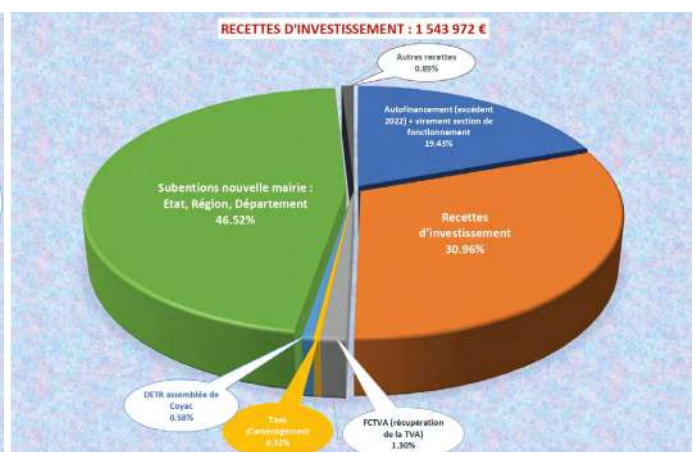


SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses : 1 543 972 €



Recettes : 1 543 972 €



☑ Inauguration de l'église rénovée

C'est la loi du 9 décembre 1905 qui a rendu les communes propriétaires des bâtiments du culte existants alors. Depuis, ce titre de propriété implique l'obligation à la commune de protéger et maintenir en bon état ces bâtiments. Ainsi, notre commune est, depuis 1906, propriétaire de ce bâtiment et depuis des générations l'entretient, conformément à la loi, dans l'intérêt général, celui des habitants de la commune.

En effet, les gens de Sanssac-l'Église ne sont pas tous croyants, et s'ils croient, ces croyants ne sont pas tous catholiques. Mais tous ont la liberté de croire ou pas, de pratiquer un culte ou pas. La commune propriétaire de l'église se doit de l'entretenir pour que cette liberté puisse s'exercer. Tel est le principe de la laïcité, telle est la pratique qu'a eu dans le passé et a encore, la commune de Sanssac-l'Église.

Nous ne sommes pas ici dans la cathédrale de Paris et notre église est modeste, comme notre commune et comme ses habitants. Mais notre responsabilité, pour modeste qu'elle soit, est d'œuvrer pour maintenir ce que nous avons.

Et sans fausse modestie, cette église a son intérêt : le chœur médiéval et ses chapiteaux frustes et émouvants valent un regard. Comme son tabernacle contemporain, comme son chasublier qui, hélas, part en poussière, et comme ses cloches du XVII^e siècle dont l'une est réduite au silence.

Il revient à Gilbert PEYRET d'avoir lancé l'opération de rénovation de notre église en 2019 en lien avec la paroisse, d'avoir pris l'initiative de cette réfection intérieure, l'humidité ayant fait son œuvre. La nouvelle équipe municipale n'a eu qu'à poursuivre le travail commencé, les entreprises ayant déjà été retenues. Nous avons par contre travaillé à un financement plus complet, ce qui a permis

d'obtenir 80 % de subvention.

Il revenait à la paroisse, à la commission diocésaine du patrimoine, de définir les besoins précis et les couleurs, ce dont s'est acquitté Marie-France BARRÈS par le choix des nuances qui donnent une belle clarté et un réel relief à ce monument.

Ce sont les entreprises Peretti, BF Alu, Delabre, Borelly, Chauvet qui ont œuvré, sous la houlette de Michel BARRÈS et Georges BÉRAUD. L'inauguration a permis de les remercier.

Cette inauguration a pu se faire le 11 mars, en présence de l'évêque du diocèse, M^{gr} BAUMGARTEN, mais aussi des élus : le sénateur L. DUPLOMB, le député J.-P. VIGIER, la représentante de la Région M^{me} C. BARRE, du Département M^{me} M.-P. VINCENT et Monsieur J.-M. BOYER. Cela a donné un caractère solennel à cette inauguration et les travaux conduits pour notre église le méritaient bien.

Cet intérêt pour cette opération de rénovation s'était déjà concrétisé par les contributions financières de la paroisse, de l'État, de la Région, du Département et naturellement de la commune. Nos partenaires en ont été bien sûr grandement remerciés.

Reste donc à reprendre le chasublier et redonner une voix à la cloche muette. Cela est réservé pour un futur proche. La Fondation du patrimoine sera d'ailleurs sollicitée.



☑ iDE'AU

Depuis le 1^{er} janvier 2022, un usager peut déposer sa Demande d'Autorisation d'Urbanisme (DAU) en ligne, à tout moment et où qu'il soit, dans une démarche simplifiée et sans frais.

La commune de Sanssac-l'Église a mis en place la dématérialisation des autorisations d'urbanisme.

Vous pouvez désormais déposer votre demande d'autorisation d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, d'aménager ou de démolir) en ligne, de façon entièrement dématérialisée en accédant au portail :

<https://ideau.atreal.fr/>

Ce téléservice vous guidera dans le remplissage des formulaires Cerfa et dans le dépôt des pièces requises, sans qu'il ne soit nécessaire de vous déplacer ou de transmettre des pièces par courrier.

Vous pouvez retrouver ce service sur le site de la mairie dans la rubrique « infos pratiques », onglet « mes démarches d'urbanisme en ligne ».





PROJET ATELIERS EMBELLISSONS NOTRE COMMUNE ET SES VILLAGES

Le CCAS a pour projet de mettre en place des ateliers intergénérationnels pour embellir notre commune et tous ses villages.

Si vous avez une âme d'artiste, des doigts de fée ou tout simplement envie de partager un moment de convivialité, alors n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie, que ce soit pour encadrer les ateliers ou y participer.

Ces derniers se dérouleront les samedis matin à partir de cet automne.



ATELIER MÉMOIRE PEP'S EURÊKA

Vous avez été nombreux à nous faire part de votre intérêt pour les ateliers que le CCAS envisageait de mettre en place.

L'atelier mémoire *Pep's Eurêka* débutera le 3 octobre et le groupe se retrouvera tous les mardis après-midi pour participer à celui-ci.

À ce jour le groupe est constitué, il a fallu arbitrer, chose pas facile, car le nombre de places était insuffisant par rapport au nombre de personnes intéressées.

Ces ateliers nécessitent une assiduité pendant les dix semaines durant lesquelles ils se dérouleront. De ce fait, les personnes pouvant participer à l'intégralité de l'atelier ont été privilégiées au détriment de celles ne pouvant être présentes que partiellement.

De nouveaux ateliers vous seront proposés en 2024, il y aura de la place pour tout le monde !

Ateliers Mémoire PEP'S Eurêka®



☑ Commémoration du 8 mai 1945

8 MAI 2023, SE SOUVENIR DU PASSÉ POUR ÉCLAIRER L'AVENIR !



Chaque année, le 8 mai, la France et de nombreux pays à travers le monde, célèbrent la journée nationale de commémoration de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Cette journée revêt une importance particulière car elle nous rappelle le prix élevé payé par l'humanité et les souffrances endurées durant ce conflit mondial. L'armistice du 8 mai 1945 marque la capitulation de l'Allemagne nazie et représente la fin d'une guerre dévastatrice qui a marqué l'histoire.

La Seconde Guerre mondiale a été l'un des conflits les plus meurtriers de l'histoire, entraînant la mort de millions de personnes à travers le monde. La journée nationale de commémoration est l'occasion de rendre hommage à toutes les victimes, militaires et civiles, qui ont perdu la vie dans cette tragédie. De nombreux hommes et femmes ont sacrifié leur existence pour défendre la liberté, la démocratie et la dignité humaine. Il est crucial de se souvenir de leur courage et de leur sacrifice, afin de préserver la mémoire collective et de garantir que de tels événements ne se reproduisent jamais.

C'est une occasion de réfléchir aux horreurs de la guerre et aux conséquences dévastatrices

qu'elle peut engendrer. Les atrocités commises pendant cette période sombre de l'histoire humaine, telles que l'Holocauste, les bombardements massifs et les destructions de villes, doivent nous rappeler les dangers de l'intolérance, de l'extrémisme et de la haine. Cette journée nous engage à promouvoir la paix, la tolérance et le respect mutuel, et à œuvrer pour un monde meilleur.

Cette commémoration ne se limite pas à honorer le passé, elle nous rappelle également l'importance de l'enseignement de l'histoire. En comprenant les causes et les conséquences de ce conflit, nous sommes mieux armés pour prévenir les erreurs du passé et promouvoir la justice et la paix dans l'avenir. Les leçons tirées de la Seconde Guerre mondiale sont cruciales pour guider nos actions et éviter de répéter les erreurs passées.

Cette cérémonie joue un rôle essentiel dans la préservation de la mémoire collective. Elle nous rappelle que derrière les statistiques et les faits se trouvent des individus, des familles et des communautés qui ont été touchés, de manière profonde et durable, par cette guerre. Il est de notre devoir de conserver les témoignages et les récits de ceux qui ont vécu cette époque, afin de transmettre cette mémoire aux générations futures.

Une occasion de se souvenir du lourd tribut de l'humanité et de rendre hommage à ceux qui ont perdu la vie lors de ce conflit dévastateur. C'est également un moment de réflexion sur la nécessité de préserver la paix, la tolérance et le respect mutuel. L'actualité nous le rappelle cruellement. En préservant la mémoire collective et en enseignant l'histoire, nous avons la responsabilité de veiller à ce que de tels événements ne se reproduisent jamais. La commémoration de cette journée est donc un rappel poignant de l'importance de construire un avenir pacifique pour tous.

TRAVAUX

☑ Travaux

TRAVAUX DE SAISON

Nos agents sont actuellement fort occupés par le broyage de l'herbe sur les espaces publics et dans les rues des villages, herbe qui repousse derrière leur passage. Il faut aussi constamment contrôler les évacuations et les libérer des bouchons à chaque orage, refaire les coupes d'eau dans les chemins. Comme à chaque printemps l'entreprise Giraud effectue le débroussaillage des routes de la commune et reviendra à l'automne pour faire routes et chemins.

Pour conforter l'équipe, pallier les congés des agents en assurant les services cet été, la commune recherche un agent en CDD du début juillet à mi-septembre, pour travailler essentiellement sur les espaces verts.

École Michel-Pignol

L'année scolaire à l'école Michel-Pignol a débuté avec la participation des élèves des classes de GS-CP, CE1-CE2 et CM1-CM2 aux fêtes du Roi de l'Oiseau au Puy-en-Velay. Les élèves ont ainsi pu découvrir le thème historique de la Renaissance et participer à différents ateliers tels que la découverte d'instruments de l'époque, un spectacle de joutes équestres ou encore un spectacle de marionnettes.

Au fil de l'année, d'autres projets ont été organisés par l'équipe pédagogique.

Les classes ont ainsi bénéficié

- d'un cycle piscine à La Mouteyre à Brives-Charensac et à La Vague au Puy-en-Velay,
- d'une sortie au théâtre du Puy pour voir un spectacle,
- d'une sortie au musée Crozatier afin de visiter l'exposition *Autoportraits*.

Des interventions musicales et sportives ont également été planifiées par les enseignantes :

- les GS-CP ont ainsi pu chanter devant le public des TPS-PS-MS plusieurs chansons apprises dans l'année,
- les CE1-CE2 ont bénéficié de séances de tir à l'arc et de tchoukball,
- les GS-CP de séances de handball ,
- les CM1-CM2 de séances de kinball.

L'opération « Petits-déjeuners à l'école » a également été renouvelée et appréciée.

Merci à la mairie pour son investissement dans ce projet et merci à tous les parents accompagnateurs lors des différentes sorties, celles-ci n'auraient pas été possibles sans votre participation !

Nous rappelons enfin à tous les parents d'enfants nés en 2021 et 2020, que les inscriptions à l'école Michel-Pignol sont ouvertes : une deuxième réunion d'informations a eu lieu le jeudi 8 juin à 17h30.

N'hésitez pas à nous contacter par téléphone, nous vous proposerons un rendez-vous.

ASSOCIATIONS

Volcanot's



INTERFOLK À SANSSAC LE JEUDI 20 JUILLET 2023

Dans le cadre du festival Interfolk, l'association *Volcanot's* invite le groupe du Venezuela.

Le groupe se produira à la salle socioculturelle le jeudi 20 Juillet à 20h30.
Rendez-vous pour assister à un spectacle brillant et haut en couleurs.

Le yoga de Sanssac-l'Église

La saison de yoga se termine fin juin et cette année encore, l'association a fait preuve d'une belle vitalité.

Les 54 inscrits ont suivi les cours, les mardi ou jeudi, dans la confortable salle de motricité de l'école.

Le 24 janvier, nous avons pu, après deux ans de Covid, partager la traditionnelle galette des rois et le verre de l'amitié dans une ambiance chaleureuse.

Pour terminer la saison, une sortie a été programmée le dimanche 25 juin à Ambert.

L'association a décidé de faire deux dons :

- l'APE de Sanssac-l'Église pour remercier l'école de nous accueillir deux fois par semaine,
- Isaac NEWBEGIN, un indien que Daniel BOUDOUL connaît, qui œuvre avec très peu de moyens à fournir une éducation aux enfants pauvres.

Nous nous retrouverons en septembre pour une nouvelle saison. En attendant, bel été à tous, sans oublier de « saluer le soleil » et pratiquer les « 5 mouvements tibétains » afin de se maintenir en forme !!!

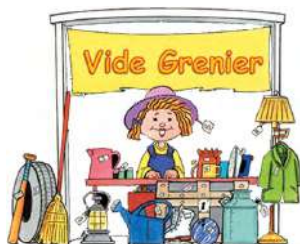
Vous pouvez nous rejoindre :

mail : yoga.sanssac@gmail.com

La cotisation annuelle est de 100 €, une somme modeste pour une qualité et une diversité des séances, et ceci grâce à l'investissement de notre professeur dans la préparation des cours .

☑ Comité des fêtes

FÊTE VOTIVE LES 12 ET 13 AOÛT



Dimanche 13 août :

- **Vide-grenier** sur la zone autour de la salle socioculturelle, emplacement : 3 €, renseignements au 06 83 36 68 11.
- Vers 9h : vente de pain au four.
- En soirée, clôture de la journée avec les **feux d'artifices** offerts par la municipalité.

Samedi 12 août à 14h :
tournoi de pétanque primé, ouvert à tous.



☑ ACSE

À la suite de la démission de Claudine DURAND comme présidente d'ACSE, une assemblée générale extraordinaire a eu lieu le 13 mars dans la salle de la mairie.

Le quorum étant atteint avec 14 membres (présents ou représentés) sur 22, un nouveau bureau a été élu :

- Président : Michel BARRÈS
- Vice-Président : Jean-Pierre FLEURY
- Trésorier : Gérard AVOND

Le programme du deuxième semestre est le suivant.

Il nous a été très difficile de retenir des spectacles qui rentrent dans notre budget ; le spectacle *Le Squat* n'ayant pu se finaliser, nous sommes en pourparlers avec Didier PERRE et son groupe pour son spectacle *Du rififi dans les lentilles*, mais il est un peu cher et nous allons négocier.

Nous allons sans doute programmer avant la fin de l'année scolaire, un spectacle de marionnettes pour les enfants de l'école : *Qui a fait l'œuf* d'Élisabeth PAUGAM.

Du 21 au 25 novembre, Hervé MARCILLAT qui avait obtenu un brillant succès avec *René la bielle*, sera en résidence pour monter son nouveau spectacle, *Tasta'vin*, sur un texte de Jean-Louis ROQUEPLAN, dont la première est prévue à Sanssac le 25 juin 2024. Pendant cette même semaine, les enfants de l'école pourront être accueillis pour assister et voir le travail de préparation du comédien.

Le dimanche 9 décembre est programmé pour le Téléthon, un spectacle de magie familial avec les *Magiciens du Velay*.

Le 17 décembre, concert de Noël à définir.

Exposition

Comme chaque année, nous accueillerons nos artistes et nos écrivains locaux les 14 et 15 octobre.

Nota

Un projet cher à Jean-Yves, projeter aux enfants les classiques du cinéma que sont : Charlot, Laurel et Hardy...



Du rififi dans les lentilles est une production de l'association Vie Arcadoles, Le Puy en Velay.
Contact : dperre@wanadoo.fr, 06 88 17 30 27

☑ Les Amis de Farreyrolles

Les amis de Farreyrolles se sont retrouvés le 12 mars au sein de leur chère assemblée pour échanger autour d'une assiette de tripes ou de viennoiseries.

Comme d'habitude, les discussions ont fusé de tous les côtés. Joie, gaîté et bonne humeur étaient au rendez-vous. L'association vous tiendra au courant pour son traditionnel barbecue !

Les amis de Farreyrolles ont une pensée émue et pleine de souvenirs pour la famille Bayer et la famille Gérenton.



DES NOUVELLES DE L'ASCCL

L'exercice 2022/2023 s'est terminé en beauté avec l'après-midi de fête à Chaspuzac, le 10 juin, où chaque groupe a pu montrer, soit grâce à une expo, soit avec une petite exhibition, les réalisations de l'année.

Cerise sur le gâteau, l'association a offert aux fans de l'Italie, un concert de la chorale *AnDante* dans l'église de Sanssac. *AnDante* est un chœur féminin, émanation de l'association Dante du Puy qui permet de découvrir l'Italie, sa langue et sa culture par des actions -

conférences, prêt de livres, voyages, sorties - tout au long de l'année.

Les amateurs de peinture ont participé à une visite guidée de l'exposition exceptionnelle des autoportraits au musée Crozatier.

La plupart des neuf activités proposées cette année par l'ASCCL a fait le plein de participants et le total des adhérents était de 150, répartis dans les groupes de badminton, fitness, peinture, patchwork, loisirs créatifs, éveil au sport pour les enfants, danse moderne enfant, informatique, guitare.

L'Alsace et ses marchés de Noël a conquis les 21 voyageurs revenus avec des étoiles dans les yeux.

Pour l'année prochaine, les diverses activités seront reconduites (sauf difficultés imprévues), le voyage au Pays basque a déjà fait le plein d'inscriptions. L'assemblée générale vous donnera plus de précisions début septembre. Surveillez vos boîtes à lettres, vous y trouverez courant août, le dépliant trois volets de l'association.



✓ Festival Buena Onda



Max avait envoyé quelques jours plus tôt, une capture d'écran avec les prévisions météo, on parlait en averse, en pourcentage d'humidité, on se racontait des histoires pour contrer la réalité, on disait que ça allait se décaler, on croisait les doigts et soufflait sur les nuages, on s'abstenait de chanter et on fermait les yeux. On ne voulait pas la voir, la pluie, et on ne l'a pas vue sauf dehors pour les courageuses équipes qui elles aussi, niaient la réalité avec une envie et une folie déconcertantes. Elles sont arrivées en début d'après-midi alors que nous, on s'était résigné. Max avait quand même dit sans grand espoir « *on ne dit pas qu'on annule et on verra* », Ju et Chouin avait fait remarquer qu'il était bien têtue le copain. Depuis le temps, tout le monde le sait. Personne n'y croyait et ils l'ont fait. Quelqu'un a dit « *Y'a des gens pour le challenge multisport !* ». Personne n'y croyait et tout le monde souriait de cette « Buena onda » sous les caprices du ciel. On accueillait donc trois équipes de jeunes sportifs, ce qui induit trois équipes de jeunes tarés. Sous l'étonnement général, John a installé le filet de volley, le tennis de table et le jeu de palet.

Le glacier a questionné son utilité et s'est finalement désisté. Flo et Émeric ont fait mousser la bière. Pat, Gilles et Ju ont préparé le *vino caliente* pour nous réchauffer. C'était déjà *caliente* dans le cœur de Mathilde et d'Émilie. On avait pourtant dit « *pas de groupies !* ». Évelyne avait été avertie la veille. Toute la semaine, les bénévoles s'étaient organisés pour préparer un lieu festif et convivial. Tout ça dans une ambiance familiale à notre image. Buena Onda, c'est trois générations d'Altiligériens qui construisent et font la fête ensemble, ça chambre parfois, ça se titille d'autres fois et ça rit bien tout le reste du temps. On y croise des fratries et des potes, des jeunes parents et grands-parents. Et la nouvelle génération d'enfants attend aussi patiemment d'un jour vêtir le t-shirt orange. Buena Onda, c'est donc la famille, tu l'auras compris ! Buena Onda, ça crée une sacrée famille !



Festival Buena Onda



Dès lundi, l'équipe de Pat avait usé de ses bras pour monter la scène, ramener les "canaps", monter les barnums, installer le bar extérieur. Marie-Claude et Nicole étaient parties faire les courses pour l'équipe cuisine ; Kinou cuisinait, elle, dans la sienne le midi, pour régaler la troupe de travailleurs et pour qu'ils reprennent des forces. Adélie se chargeait de récupérer les commandes à l'IME. Vendredi, nous posions les derniers ajustements déco. Jess faisait les balances avec les groupes locaux. Fred et François accueillait les sponsors. Gisèle et Jo s'occupaient des entrées, et puis... Et puis le public a adopté *Lémofil*, ses poèmes et son rap. Sa présence et son jeu de scène ont conquis, et pas seulement qu'Émilie ! Johan a joué *Perdre la raison* pour l'artiste et Méline a kidnappé Tom pour lui tatouer les bras en coulisse. Les *Gens Bon Beur*, comme à leur habitude, avaient misé sur les sourires. Et la salle se réchauffait à mesure qu'ils jouaient. *La P'tite ville* avait

promis la verveine, et c'est sur scène qu'ils ont rempli nos verres. Toute l'équipe se relayait, au bar, au snack et en coulisses... Toute l'équipe s'affairait auprès des artistes et des festivaliers. Pat, Jean, Michel, Serguei, Raph, Gérard et Tutu assuraient la sécurité. Karen faisait des dentelles sur la billig, et Sonia des pancakes dans la crêpière, on a fini par reconnaître que la pro des crêpes, c'était bien Marie-Thé. Mathilde et Louna dessinaient des soleils sur nos visages, et du bonheur en pointillé. Le panda Buena Onda faisait quelques apparitions entre deux siestes, dans la foule ou sur scène, et Axel s'étonnait de ne jamais le croiser. Gaël prenait les photos. Cécile et Sandrine s'activaient au service. Le *warm-up* de Gigi Roméo ouvrait la soirée du samedi. On accueillait *Freacky Funcking Funk* et *Kumbia Boruka*. Il pleuvait dans les loges, mais nous on était chaud bouillant. Il n'en fallait pas plus pour tout faire disjoncter. Il n'en fallait pas plus pour tous nous amuser. Pachuco se déhanchait et nous on adorait. Pachuco réclamait du *vino caliente*. Et nous, on l'adorait. Yann, l'éduc de Clermont, veillait sur son groupe de résidents placés au premier rang. Ils étaient survoltés et ça nous donnait le *smile* de les voir autant kiffer. Karen criait « Buena ! » et ils lui répondaient « Onda ! », c'est sûr, l'année prochaine on a trop envie de les revoir !



Merci Yann, merci Julie, merci Cortes, merci Cathy, Charlotte et Peps, merci Nina, Léa et Sophie, merci Rémi, merci Annick, merci Antoine, merci Agnès, Sylvie et Pierre-Louis, merci à toi aussi, et puis toi, et toi aussi ! Merci pour vos sourires et votre envie, merci pour l'énergie, on garde tout ça dans nos souvenirs. L'année prochaine, c'est sûr qu'on a trop envie de vous revoir, parce que maintenant, on sait que le soleil se nourrit des belles âmes et que la météo peut bien aller se faire voir.

On vous donne rendez-vous les 24 et 25 mai 2024 !

Texte de Sonia BOYER
Montage photos : Nino BOYER
Crédit photos : @Gaël FABRE

✓ Le Fil de Vourzac



DÉCO NOËL

Pour la deuxième année, nous voici réunies chez Marie-France afin de fabriquer de nouvelles décorations. Comme l'an dernier, nos objets contribueront à la décoration du village. Merci à Marie-France pour ses conseils avisés. Ce bel après-midi s'est terminé par le partage de la bûche.

RÉNOVATION DU LAVOIR



Débutée par le DEA qui a pris en charge la rénovation du bâti, les habitants et amis de Vourzac se sont mobilisés le samedi 22 avril afin de nettoyer et embellir les abords (débranchement et apport de basalte pour assainir). Un banc va être installé et cet endroit, cher au cœur des Vourzacois, aura retrouvé tout son charme.



REPAS TRIPES

Les années se suivent et se ressemblent. Les membres du *Fil du Vourzac* aiment débiter l'année autour d'un plat de tripes. Ce fut chose faite le dimanche 23 janvier et comme d'habitude, le repas et l'ambiance furent excellents.



SORTIE CAPITOLIENNE

Le samedi 27 mai, les adhérents du *Fil du Vourzac* se sont retrouvés à Saint-Julien-Chapteuil. Le matin, accompagnés par leurs deux guides (et oui, deux faute d'un), ils ont randonnée autour des moulins de Neyzac.



Ceux-ci sont situés le long du cours d'eau à quelques dizaines de mètres les uns des autres. Ils fonctionnaient l'un après l'autre, les écluses en amont se déversant dans celles en aval, d'où le nom de moulins en cascade. Belle visite sous un soleil radieux.

Après avoir partagé un repas mexicain, ce fut la visite de l'observatoire du Betz où une poignée de passionnés nous ont expliqué les rudiments de l'astronomie à l'aide de maquettes et surtout, de beaucoup de passion. L'association Orion gère ce site remarquablement équipé de deux coupes, d'un télescope de 400 mm, d'une esplanade avec des bases en béton permettant d'installer des instruments d'observation. Ce site est régulièrement ouvert au grand public afin d'avoir la tête dans les étoiles.



Le renouveau de Coyac



Le 29 janvier 2023, les habitants de Coyac étaient conviés à partager le verre de l'amitié autour de la traditionnelle galette. Et il y avait longtemps que nous n'avions vu autant de monde à l'assemblée, tout juste assez grande pour contenir la quarantaine d'adultes et la dizaine d'enfants qui nous avaient fait l'amitié de leur présence. Alors merci pour ce bon moment où les nouveaux arrivants sont venus à notre rencontre et ont échangé avec les plus anciens du hameau ! Il est important que ces moments-là perdurent pour faire vivre Coyac et garder un lien entre les habitants et les générations. Nous vous espérons aussi nombreux et enthousiastes pour les diverses manifestations à venir.

Le dimanche de Pâques, quelques Coyacois ont gentiment répondu présents pour vider l'assemblée afin que les travaux d'isolation des murs et du toit puissent débuter. Grâce à eux, en une matinée c'était terminé. Remerciement particulier à Fabienne qui nous prête gracieusement sa grange pour stocker le mobilier pendant la durée des travaux.



Nous devrions procéder à l'inauguration de l'assemblée par une journée festive, mais il nous reste à en définir la date et les contours !

Le traditionnel feu de la Saint-Jean a eu lieu au samedi 1^{er} juillet. Au programme : apéritif, bonne chère et ambiance musicale pour une soirée qui fut cette année encore, une belle réussite.



Enfin, le 8 octobre, l'association proposera une vente de pains et de pizzas cuits au four du village. Plus d'informations via Panneau Pocket vous parviendront ultérieurement.

En attendant, le Renouveau de Coyac vous souhaite un bel été.



Red Buell Racing

SOIRÉE GRENOUILLES

Le samedi 22 avril 2023, l'association moto lonnacoise organisait sa première manifestation sur la commune, à la salle socioculturelle. Il s'agissait d'une soirée «grenouilles» et de nombreuses personnes de la commune et de celles avoisinantes, avaient répondu présentes.

Ce fut une belle soirée grâce à tous les convives, à la réalisation du repas «maison» fait par le chef et son équipe du restaurant *L'Escale* de Chaspuzac, et à l'ambiance assurée par Pascal de *Dynamic Emotion*. N'oublions pas tous les bénévoles qui ont veillé au bon déroulement de cet événement.

Un grand merci à tous !

Le nouveau bolide de la saison 2023 était présenté, une Buell 1190 RX.

Merci à nos partenaires de la soirée :

- la commune de Sanssac-l'Église,
- le Département,
- Alti Race Academy,
- le restaurant L'Escale,
- Siprotec,
- L'institut Voile de Douceur,
- La cave XX sur vins,
- Dynamic Emotion.



À vos agendas pour 2024 pour la seconde édition prévue le 20 avril.



DÉBUT DE SAISON POUR MATT

Première course effectuée les 27 et 28 mai sur le très beau et compliqué circuit de Pau Arnos (64) avec un bilan positif malgré une chute aux essais libres.

Matt a pris plaisir à rouler avec cette nouvelle monture.

Sur les deux courses de finale B, il part en pôle position et termine à la seconde place pour chacune d'entre elles. Podium !

Classement général de la First Race Cup comprenant trois catégories : les féminines, les 600 cm³ et les 1000 cm³, la n° 43 se classe 28^e sur 41 participants.

Prochaines épreuves du WERC à Navarra en Espagne



✓ Red Buell Racing


les 17 et 18 juin, à Carole (93) les 8 et 9 juillet, à l'Anneau du Rhin (68) les 2 et 3 septembre et la finale à Alès (30) les 30 septembre et 1^{er} octobre.

Merci à tous nos sponsors de la saison :

- le Département,
- la commune de Sanssac-l'Église,
- entreprise de maçonnerie Barbalat Sébastien (Sanssac-l'Église),
- Alti Race Académy de Pierre Lemos (Le Puy-en-Velay),
- le restaurant L'Escale (Chaspuzac),
- Siprotec (Loudes),
- Atelier 2G (Le Puy-en-Velay),
- Menuiserie Chabanon (Saint-Vidal),
- Chaudronnerie Stefanovic (Saint-Germain-Laprade),
- TS Concept Échappement (Agen),
- Auto Distribution (Brives-Charensac),
- Contrôle technique Pradines (Vals-près-Le Puy),
- Carrosserie Rochelimagne (Le Puy-en-Velay),
- Garage Mercedes Fraisse (Saint-Germain-Laprade),
- Apave (Saint-Germain-Laprade),
- Challenge One (Le Puy-en-Velay).



Vous pouvez nous contacter à l'adresse mail redbuellracing43@gmail.com ou au 06 16 24 45 16 et nous suivre sur

 @red buell racing

 @red buell racing team

QI-Harmonie 43 ✓



ART ÉNERGÉTIQUE INTERNE D'ORIGINE CHINOISE EQUILIBRE CORPS ESPRIT

Notre association a un an d'activité. Si vous souhaitez connaître notre pratique, venez la découvrir en septembre 2023.

La date précise sera communiquée par voie d'affichage et sur notre page Facebook. Notre lieu de pratique est le centre socioculturel de Sanssac.

Comment s'appelle notre pratique ?

Taijiwuxigong ou Qi gong Wuxi.

Que fait-on dans notre pratique ?

Les mouvements que nous faisons lors de notre pratique, nous permettent d'activer les centres d'énergie du corps et par là même, d'éliminer les blocages. Ces exercices s'appellent des *Daoyins*.

Actuellement, dans le monde dans lequel nous vivons, notre pratique nous permet de prendre notre temps, de vivre dans le moment présent et par là même, d'être à l'écoute de notre corps, de ressentir ce qui s'y passe.

Vivre dans ce moment présent lors de la pratique est aussi une forme de méditation.

Ces exercices agissent sur le corps et sur le mental. On agit soi-même sur soi-même.

Cette pratique, c'est se connaître soi-même, être calme, de bonne humeur.

Pour tout renseignement,
vous pouvez nous contacter par :
Mail : Qi.harmonie43@gmail.com
Page Facebook : Qi-harmonie43

☑ Le mot des élus de la liste "Bien vivre à Sanssac"



Bonjour à toutes et à tous,

Comme convenu lors des campagnes électorales, l'aménagement du centre bourg (place de l'église et rues adjacentes) est enfin d'actualité.

Les finances étant bien entamées par le budget «Mairie», les fonds disponibles pour le projet «Place» risque d'être revus à la baisse. Nous veillerons toutefois à garder l'esprit qualitatif tant au point de vue environnemental que qualité de vie au quotidien. L'équilibre financier étant très précaire, il reste peu de marge de manœuvre, ce qui se ressent sur l'état de certaines routes. Cela est préjudiciable au quotidien et leur remise en état coûtera plus cher qu'un entretien préventif. Pour clore le chapitre budget, il faut espérer qu'il n'y ait pas d'imprévu jusqu'à la fin de l'année, la commune n'ayant plus la possibilité de faire de nouveaux emprunts.

Suite au redéploiement de lampadaires récupérés lors du chantier du Zouave, nous espérons que notre demande d'éclairage publique à l'arrêt de bus route du Puy (Issartoux) sera entendue et réalisée pour la rentrée prochaine.

Nous sommes inquiets pour l'avenir de notre école. La mairie de Sanssac va réclamer aux communes extérieures des frais de participation à hauteur de 1 200 € par élève et par an. Le RPI ayant été dénoncé par la mairie de Saint-Vidal, cela concerne de nombreux enfants inscrits à l'école Miche-Pignol. Nous avons voté contre cette décision car nous sommes inquiets, l'école ayant déjà perdu une classe. Les communes avoisinantes risquent de proposer les autres écoles en priorité, défavorisant au passage la nôtre. Cette mesure nous semble aller à l'encontre des intérêts des enfants sanssacois comme ceux des autres communes.

Nous nous réjouissons que le petit patrimoine ne soit pas oublié avec la rénovation des assemblées de Coyac et Farreyrolles notamment, pour le plaisir des habitants des hameaux concernés.

Nous vous souhaitons un bel été et de bonnes vacances.

Pour nous joindre : bienvivreasanssac@gmail.com

Corinne GIRAUD, Cyrille JACQUES, Stéphane GUILHOT



Un petit mot de nos Ukrainiens

En 2022, une guerre a commencé en Ukraine. Nous vivions dans la ville de Karkhiv qui, dès les premières minutes, a été la cible d'attaques de roquettes. Les troupes d'occupation se déplaçant avec l'intention de capturer notre ville, au bout d'un an, nous avons été forcés de quitter notre maison.

Nous sommes heureux d'avoir trouvé un refuge en France. Dans ce pays, nous avons été accueillis avec beaucoup de chaleur et de bienveillance. À Farreyrolles, nous avons toutes les conditions pour vivre, de nouveaux amis sont apparus. Progressivement, nous devenons acteurs à part entière de la société.

Nous aimons beaucoup cette région chargée d'histoire où la nature est belle. Nous sommes reconnaissants envers la France ainsi qu'envers les personnes qui nous soutiennent et nous aident.



Hommage à Veronique Tendille

Bonjour à toutes et tous,

Le 23 mars dernier, Véronique TENDILLE, votre infirmière libérale, nous a quittés. Elle qui avait exercé pendant plus de 15 ans auprès des habitants de la commune par tous les temps, pour tous vos maux sans se départir de sa pudeur. Elle est partie discrètement et laisse un vide dans nos vies et dans mon cœur.

Aujourd'hui, à mon tour de vous remercier pour toutes les attentions, les messages, les sourires, le soutien indéfectible que vous m'avez témoigné à l'heure de son départ.

Et je me permets de vous demander une seule chose, c'est de ne jamais l'oublier, de continuer à célébrer la vie, et sourire comme elle l'aimait tant.

Amicalement,
Audrey



Rubrique ouverte

Pensez à prendre la parole dans nos prochains bulletins municipaux !

Dans la rubrique *La parole est à vous*, vous pouvez vous exprimer sur des sujets qui vous tiennent à cœur et que vous souhaitez partager.

Il suffit de nous envoyer par mail vos articles, ils seront examinés par la commission de la communication pour validation et parution.

Adresse mail mairie : marie.sanssac@orange.fr

 **Infos pratiques**



VIE PRATIQUE

Mairie

Du lundi au vendredi : 8 h - 12 h

04 71 08 64 43 - mairie.sanssac@orange.fr

Site internet : **sanssacleglise.fr**

Rencontre avec les élus sur rendez-vous tous les jours de la semaine

Bibliothèque (à côté de la mairie)

Mercredi : 14 h - 15 h

Déchetterie (zone de Fataire)

Lundi au samedi : 9 h - 12 h • 14 h - 17 h -

Dimanche : 9 h - 12 h

04 71 08 06 84

Transport à la demande

Réservation impérative auprès de la boutique TUDIP au **04 71 02 60 11**.

Le prix est de 1,50 € par trajet.

Le mercredi : aller : 14h15 - retour : 17h45

Le samedi : aller : 8h45 - retour : 12h15

Arrêt desservi : mairie

Taxi GRAILLE : 04 71 74 28 10 - 06 26 47 71 78



EN CAS D'ARRÊT CARDIAQUE

3 défibrillateurs sont installés sur la commune :

- Mairie
- École de Farreyrolles
- Salle socioculturelle



NUMÉROS UTILES

Cabinet infirmier

(Farreyrolles)

04 71 08 64 53

Assistante sociale du secteur :

M^{me} QUINTIN : **04 71 07 41 80**

Police : 17

Pompiers : 18

SAMU : 15 et 112



COMMERCES

Boulangerie-Pâtisserie :

M^{me} et M. DISSEIX - **04 71 03 41 45**

Bar tabac Au petit marché :

Mickaël SOARES - **04 71 02 86 32**

EDF panne secteur : 09 72 67 50 43

DEA : 04 71 06 62 72



BONNES PRATIQUES

Emballages en verre (en vrac)

Bouteilles en verre, Pots et bocaux en verre

En déchèterie

Déchets diffus spécifiques, Déchets électriques (DEEE), Cartons, Objets encombrants, Déchets verts, Lingerie, Mobilier

Textiles - Chaussures

Vêtements, Linge, Chaussures

Vos vêtements, linge de maison et chaussures déposés ici seront reportés ou recyclés

Pour plus d'informations sur la 2^e voie de vos textiles déposés, rendez-vous sur www.refabrics.fr/cloison

Vous pouvez déposer

- Vos vêtements et votre linge de maison propres et secs (sans un sol fermé 2012)
- Vos chaussures liées par paires et coupées (un sol fermé 2012)
- Même usées, ils seront valorisés MERCI

Ne déposez pas d'articles humides, ni souillés

Rappel des règles en matière d'écobaie en Haute-Loire : les écobaies sont interdits

L'arrêté préfectoral n° SIDPC 2013-566 du 2 septembre 2013 portant prescriptions applicables à la protection contre l'incendie de bois, forêts, plantations, landes et maquis vise à assurer la prévention, faciliter la lutte et limiter les conséquences des incendies en secteurs boisés.

Cet arrêté préfectoral stipule qu'il est interdit à toute personne (y compris les propriétaires et leurs ayants droit) de procéder à un brûlage de végétaux à moins de 200 mètres de bois, forêts, plantations, landes et maquis sans autorisation.

En fonction de leur gravité, le non-respect de ces mesures expose le contrevenant à des sanctions allant d'une contravention de la 4^e classe à des peines d'amende et d'emprisonnement. De plus, les collectivités publiques et les services de secours peuvent, en se constituant partie civile, réclamer le remboursement de leurs frais par le contrevenant.

Toute personne désirant obtenir l'autorisation de réaliser un écobaie doit déposer à la mairie du lieu de situation des terrains concernés, et au moins 15 jours à l'avance, une demande sur papier libre précisant :

- nom et domicile du demandeur,
- situation, lieu-dit et surface des terrains concernés ;
- distance des bois les plus proches mesurée en ligne droite ;
- noms et domiciles des propriétaires des terrains concernés ;
- noms des personnes présentes sur le site le jour de l'intervention.

Après consultation du directeur départemental des territoires ou du responsable de l'Office national des forêts suivant les zones de compétence, le maire peut accorder l'autorisation et fixer, le cas échéant, les conditions particulières à respecter.

Lorsque le demandeur a obtenu son autorisation, il doit prévenir le maire 48 heures à l'avance du jour de chaque opération d'écobaie ou d'incinération de végétaux sur pied, mais également alerter la veille le service départemental d'incendie et de secours de l'heure exacte du début des opérations.

Outre les prescriptions qu'aura fixées le maire, le brûlage de végétaux est subordonné à des mesures préventives :

- fractionnement de la surface à écobaier ;
- débroussaillage sur 10 mètres de largeur du périmètre à écobaier ;
- allumage du feu par temps calme et après du lever du soleil, et extinction avant le coucher du soleil ;
- présence sur le terrain, pendant toute la durée de l'opération, du propriétaire ou de son représentant, disposant de personnels et de moyens suffisants pour maîtriser le feu et détenteur de l'autorisation délivrée par le maire.

DÉCHETS VERTS

Les « déchets verts », pelouses, taille de haies et d'arbustes, élagages, débroussaillage, sont assimilés aux ordures ménagères et la pratique traditionnelle de leur incinération par brûlage à l'air libre est interdite toute l'année (art. 84 du règlement sanitaire départemental - RSD).

Les maires, dans le cadre de leur pouvoir de police, sont responsables de l'application de cette interdiction. Parallèlement, les agents de l'Office français de la biodiversité (OFB) effectuent des rondes régulières contrôlant toute atteinte à l'environnement.

Une amende de 3^e classe, d'un montant de 450 €, est encourue pour tout contrevenant.

Les voisins incommodés par les odeurs peuvent par ailleurs engager la responsabilité de l'auteur du brûlage pour nuisances olfactives (odeurs).

ORDURES MÉNAGÈRES

De nouvelles habitations dans nos villages demandent d'étoffer les services de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay (CAPEV) notamment en matière d'enlèvement des déchets, d'autant que les nouvelles directives permettent de déposer tous les emballages dans les bacs de tri jaunes. Dans le cadre de la réorganisation des points de collecte, les services de la CAPEV sont donc en train de recenser les besoins de notre territoire en fonction de la population de chaque quartier et vont intervenir dans le courant de l'été à Sanssac-l'Église.

Il est bon de rappeler que, quand un bac est rempli, il faut déposer dans le suivant, et si le point de collecte est complet, il faut aller au plus proche sans déposer à terre ou au-dessus les sacs d'ordures. C'est pourquoi, les bacs doivent rester à disposition de tous et rester sur les emplacements dédiés, ils ne sont pas des bacs individuels mais propriété de la collectivité.

BONNES PRATIQUES

100% DES EMBALLAGES ET DES PAPIERS SE TRIENT

Briques alimentaires, Emballages en métal, Emballages et bouchons en plastique, Papiers emballages cartons, Cartons, enveloppes, journaux, journaux, prospectus, magazines, Ciseaux, enveloppes, impressions

NOUVEAU

Fèces, pots, baignettes...

CARTONS Apportent en déchèterie OBLIGATOIRE

AUX ORDURES MÉNAGÈRES

Cochons-cabanes, Débris en plastique, Vaisselle cassée, Trousse cosmétiques

Penser au compostage

Les déchets alimentaires représentent 1/4 du poids de la poubelle d'un foyer. L'agglo vous propose des composteurs et lombrico-composteurs à tarifs préférentiels.

04 71 04 37 30
servicedechets@agglo-lepuyenvelay.fr
<https://dechets.agglo-lepuyenvelay.fr>
CTDservicedechets ctd.agglolepuy

✓ Le moustique tigre

Originaire des forêts tropicales d'Asie du Sud-Est, le moustique tigre *Aedes albopictus* s'est adapté à divers environnements, et notamment au milieu urbain, en profitant d'une multitude de récipients dans lesquels il pond ses œufs. Adorant les primates supérieurs - dont il n'existe qu'une seule espèce en forte concentration dans nos contrées - le moustique tigre pique les êtres humains et peut être vecteur de virus comme ceux de la dengue, du chikungunya ou du Zika.

Il a été signalé en deux lieux en Haute-Loire en 2022.

COMMENT SE PRÉSENTE LE MOUTIQUE TIGRE ?

Silencieux et diurne : contrairement au moustique commun (*Culex*) qui a plutôt tendance à piquer la nuit et dont le vol est bruyant, le moustique tigre est diurne, c'est-à-dire qu'il pique plutôt le jour (principalement le matin et le soir) et silencieux.

De petite taille : le nom de « moustique tigre » peut facilement induire en erreur. De petite taille, le moustique tigre est plus petit qu'une pièce de 1 centime d'euro (soit moins de 0,5 centimètre) !

Rayé blanc et noir : là encore, son nom est trompeur puisque le moustique tigre n'est pas jaune et noir mais bien blanc et noir. Il est également caractérisé par la présence d'une **ligne dorsale blanche le long de son thorax**. Ses pattes sont également rayées.



DANS QUELS LIEUX PROLIFÈRENT-ILS ?

Particulièrement résistant et adapté à l'environnement humain, le moustique tigre se développe préférentiellement dans des environnements péri-urbains ainsi que dans des zones urbaines très denses.

Le moustique tigre ne peut s'éloigner de plus de 150 à 200 m de ses proies et donc des lieux d'habitation. Il préfère la présence de l'homme et bénéficie des défauts de celui-ci pour assurer sa reproduction. La femelle pond dans toutes sortes de récipients et réservoirs d'eau artificiels : vases, pots, fûts, bidons, rigoles, avaloirs pluviaux, gouttières, terrasses sur plots, vieux pneus, bâches abandonnées... Une femelle moustique peut pondre plusieurs centaines d'œufs à chaque ponte qui se fait sur la paroi et peut attendre des semaines la remontée du niveau de l'eau dans laquelle le cycle de développement de la larve s'effectuera en quelques jours. Lacs, mares, étangs, comme pour leurs cousins, ne leur sont pas propices en raison de la présence de prédateurs naturels.

COMMENT PRÉVENIR LEUR PROLIFÉRATION À L'ÉCHELLE INDIVIDUELLE ?

L'effort d'élimination des lieux de ponte est essentiel. Pour éviter la prolifération de cette espèce en détruisant les lieux de ponte, il faut :

- vider régulièrement ou supprimer les coupelles sous les pots de fleurs, vases... ou les remplir de sable afin de conserver l'humidité sans qu'il y ait d'eau stagnante ;
- ranger, à l'abri de la pluie, les seaux, le matériel de jardinage, les jouets ou encore les récipients divers ;
- recouvrir les bidons de récupération d'eau à l'aide d'un filet moustiquaire ou de tissu ;
- curer les gouttières, pour faciliter le bon écoulement des eaux, surveiller les fonds de chambres et armoires des équipements électriques ou de télécommunication.

Et n'hésitez pas à diffuser auprès de vos voisins et de vos proches ces bonnes pratiques !

COMMENT SAVOIR SI J'AI ÉTÉ PIQUÉ PAR UN MOUSTIQUE TIGRE ?

La sensation de démangeaison se fait sentir rapidement et s'intensifie pendant plusieurs minutes après la piqûre. Elle provoque généralement un bouton ressemblant à une cloque un peu plate, comme une ampoule, de 5 millimètres à 2 centimètres de diamètre, un peu plus claire que la couleur de la peau, circulaire, avec un halo rouge pouvant s'élargir selon la réaction de la peau de certaines personnes. Le bouton est généralement dur, chaud et douloureux.

La piqûre du moustique tigre gratte quasiment instantanément, puis les démangeaisons disparaissent. Elles peuvent néanmoins réapparaître pendant plusieurs jours en cas de variation de température (après une douche par exemple).

✓ Appel aux futurs annonceurs

Si vous êtes artisan ou commerçant et que vous souhaitez faire de la publicité dans le bulletin municipal, adressez-vous en mairie pour connaître les modalités.



☑ L'ambroisie

PARTICIPEZ À LA LUTTE CONTRE L'AMBROISIE

UNE PLANTE TRÈS ALLERGISANTE

Levée : avril à juin

Croissance

Floraison : août à octobre

Arrachage

Arrachez-la avant la floraison !

Contactez votre mairie pour tout renseignement sur les mesures à prendre. Signaler sa présence sur www.signalement-ambroisie.fr

ars, FREDON, RNSA, région, Europe

- dans certaines cultures agricoles, comme par exemple celles de tournesol ou de maïs, avec pour conséquences des pertes importantes de rendement ;
- d'autres milieux tels que les bords des cours d'eau, les bords de route, etc.

QUELS SONT LES EFFETS DES POLLENS D'AMBROISIE SUR LA SANTÉ ?

Dans une expertise publiée en 2014, l'Anses mettait en évidence que les pollens d'ambroisie comptent parmi les plus problématiques en France. Le pollen de cette plante est en effet très allergisant (rend allergique) et allergène (induit des symptômes d'allergie).

COMMENT AGIR POUR LIMITER SA PROPAGATION ?

Particuliers :

- dans votre jardin : l'arracher avant la floraison (fin d'été) et veiller à déraciner le plant tout en portant des gants. Ne pas le faire si on est allergique ou sensible ;
- hors de votre propriété ou s'il y en a beaucoup, la signaler sur :



La Plateforme de signalement de l'ambroisie (PSA) :

- le signalement peut être réalisé par internet, par application mobile, par mail ou par téléphone.

www.signalement-ambroisie.fr

Application mobile

contact@signalement-ambroisie.fr

0 972 176 888

ars, FREDON, RNSA, Direction du Numérique du ministère des Solidarités et de la Santé (Allasanti), Observatoire Ambroisie

QU'EST-CE QUE L'AMBROISIE ?

L'ambroisie est une plante envahissante originaire d'Amérique du Nord. Il existe plusieurs espèces d'ambroisie au sein du genre *Ambrosia*. La plus connue et la plus répandue est l'ambroisie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.). Mais il existe également l'ambroisie trifide (*Ambrosia trifida* L.), l'ambroisie à épis lisses (*Ambrosia psilostachya* DC.) et l'ambroisie à feuilles fines (*Ambrosia tenuifolia* Spreng.).



COMMENT L'AMBROISIE SE PROPAGE-T-ELLE ?

Sa propagation est favorisée par certaines activités humaines : le transport de sol ou de semences contaminés par l'ambroisie, les machines agricoles et/ou de fauchage, l'alimentation animale, les graines pour oiseaux, l'eau, etc.

L'ambroisie à feuilles d'armoise se développe préférentiellement :

philippe issartel
électricien
à votre service!



Concouret
 43320 VERGÉZAC
06 09 92 88 18
04 71 57 53 95
 issartel43@orange.fr

ARTISAN

SARL
Yves PAL



Travaux publics - Terrassement
 Concassage - Criblage - Démolition
 Vente de matériaux - Transport par benne

Mont Chaux
 43700 CHASPINHAC

06 50 93 50 07 - pal-yves@orange.fr
 www.yvespal-concassage.fr

Sarl ESBE FAÇADES

Jacques ESPENEL 06 11 68 50 44



Tél. 04 71 02 78 58 esbe@wanadoo.fr
 Enduits - Joints de pierres - Sablage
 Peintures - Isolation par l'extérieur

Depuis 1980

Moulin Gauthier - 43320 Sanssac-l'Église
 Bureau : 3, rue Lavastre - 43000 Le Puy-en-Velay

GARAGE VEDEL



Mécanique
 Dépannage
 Spécialiste GPL
 Location de véhicules
 Carrosserie
 Pare brise

ICI NOUS FAISONS
 VOTRE CARTE
 GRISE



67 Avenue de la Bernarde - 43000 ESPALY ST MARCEL
 Tél : 04 71 04 00 06
 contact@garage-vedel.fr

La Main O'Fût
Bar à thèmes

6, rue Meynard
 43000 LE PUY-EN-VELAY
 Tél. 04 71 57 27 69

CAVE SBBM

Rond-point de Cordes - 43370 BAINS
 Place des Noyers - 43800 ROSIÈRES
04 71 57 50 19

Vente de boissons
 Professionnels
 Particuliers
 Associations



ets COSME

MAÇONNERIE - CARRELAGE - PLÂTRERIE
 DALLES - PAVÉS - BÉTON - CLÔTURE

JEAN-FRANÇOIS COSME
06 74 72 45 91
04 71 02 77 84

VOURZAC - 43320 SANSSAC-L'ÉGLISE



Borelly
 MENUISERIES

PVC - BOIS - ALU - MIXTE
 Rénovation - Construction - Négoce

43320 SANSSAC-L'ÉGLISE
04 71 08 63 73
 www.borelly-menuiseries.com



MARBRERIE COLOMB Rémy

CAVEAUX NEUFS
 ET RÉNOVATION

NETTOYAGE ET ENTRETIEN

6, rue de l'aviation
 ZAC de l'aérodrome
 43320 CHASPUZAC
04 71 01 36 22



DESIGN | GRAPHI
CRÉATION | COULEURS

AGENCE DE COMMUNICATION
 IMPRIMERIE

AGENCE DESIGN CRÉATION
 6 BOULEVARD JOFFRE
 43000 LE PUY-EN-VELAY
04 71 02 80 57

AGENCE GRAPHICOLEURS
 2 AVENUE JOFFRE
 48300 LANGOGNE
04 66 69 28 29



Débarras de l'Embarras

MAISON
 ENTREPÔT
 GARAGE
 CAVE
 GRENIER

Débarrasse - Déblaie
 Évacue tout ce qui vous encombre

Tél. 06 33 22 42 61
 ldj43@orange.fr

Siren : 837608728



POMPES FUNÈBRES COLOMB Rémy

CHAMBRE
 FUNÉRAIRE

MARBRERIE
 ARTICLES FUNÉRAIRES

6, rue de l'aviation
 ZAC de l'aérodrome
 43320 CHASPUZAC
 À côté de l'aérodrome

04 71 01 36 22

